



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix sept Décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur CAMEL Jean-Jacques, Maire**.

Présents : MM. Jean-Jacques CAMEL, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Gérard ROUBIO, Mme Monique GRESSIER, M. René MIRALLES, Mme Monique BONET, M. Thierry SARDA, Mme Nicole EININGER, Mme Sandra ROSSELL, Mme Josette SABATA, Mme Jennifer POIX, Mme Georgette LAURENT, M. Michel PLANCADE,

Excusés : M. Alain POUMES (procuration à M. Jean-Jacques CAMEL)

Absents : M. Sébastien ROSSI, M. Claude BUSTO, M. Robert SUBIAS.

Madame Elisabeth ALLEMANY désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

\*\*\*\*\*

Madame Elisabeth ALLEMANY présente le projet du procès verbal du Conseil Municipal du 9 Octobre 2018, qui est adopté à l'unanimité.

### **MARCHE PERCEPTION :**

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour le lancement de la procédure du marché MAPA. Mme Tamara RIVEL, Architecte, est choisie comme Maître d'œuvre pour mener le projet de réhabilitation.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

### **BOURGS CENTRES :**

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention afférente à la valorisation des « Bourgs centres » avec un groupement de commandes avec le cabinet CITANOVA pour un montant d'étude de 2 000 € environ par communes.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

### **INONDATIONS :**

M. le Maire annonce au Conseil Municipal que l'estimation de l'ATD pour la remise en état des chemins est supérieure à 400 000 €. L'Etat et le Conseil Départemental aideront notre commune selon un cahier des charges pragmatiques et surtout mathématiques. Ces aides s'adressent aux chemins ruraux.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

**P.C.S.** : Une mise à jour est nécessaire. Le DICRIM devra être réédité pour la population.

*Vote : Accord à l'unanimité*

**SYADEN** : Une convention doit être signée avec le SYADEN pour la zone de recharge des véhicules électriques.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

**CAFE** : Un diagnostic amiante est nécessaire avant achat, il sera à la charge du vendeur Le cabinet d'Architectes CATHALA et VIROT est désigné pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation du café.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

**DM M14 :**

Il convient d'abonder le chapitre 12 à raison de + 43 500 €.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

**PARTICIPATION FINANCIERE PROTECTION SOCIALE :**

Le conseil Municipal accepte le réajustement de la participation communale. Elle sera effective après avis de la CAP.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

**TABLEAU AVANCEMENT DE GRADE. :**

Le Conseil Municipal vote le taux de 100 %.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

**SPA :**

Une subvention de 200 € est votée par le Conseil Municipal pour aider la SPA dans sa campagne de stérilisation notamment à l'aire de l'autoroute.

*Vote : Accord à l'unanimité.*

**VŒUX POPULATION** : Ils auront lieu le 8 Janvier à 18 h 30 au Grand Foyer.

**M. le Maire** rappelle que les Elections Européennes auront lieu le 26 Mai 2019.

**Séance levée à 20 h 30**

**La secrétaire de séance,**

**Le Maire,**  
**Jean-Jacques CAMEL,**